

# La Passerelle

## Éditorial



[Johanne Pomerleau](#),  
Présidente, FPPE-CSQ

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination que j'avais pris la décision de me présenter pour un deuxième mandat à la présidence de la FPPE et c'est avec une grande fierté que j'ai accueilli le résultat du vote me reconfirmant dans mes fonctions pour ce nouveau mandat.

Les prochaines années ne seront pas de tout repos, loin de là! Bien que nous ne soyons pas en négociation pendant ce mandat, de nombreux dossiers nécessiteront toute notre attention et notre énergie : plusieurs comités mis en place à la dernière négociation verront le jour, le dossier d'équité salariale restera d'actualité puisque les plaintes de 2015 s'ajouteront à celles de 2010 pour lesquelles nous espérons un règlement dans les prochains mois. Ajouté à cela, nous aurons à voir à la signature et l'application de notre convention collective, surveiller le nouveau projet de Loi qui touchera les commissions scolaires et continuer à nous battre contre la décentralisation des services professionnels. Nous devons également continuer à dénoncer les coupes de postes professionnels et nous assurer que les ajouts promis à la dernière négociation se concrétisent, et j'en passe! En effet, de nombreuses orientations ont été adoptées lors du Congrès et nous devons préparer un plan d'action assez ambitieux pour répondre à ces commandes toutes plus pertinentes les unes que les autres.

C'est avec la conviction profonde que tous les services professionnels sont essentiels à la réussite des élèves, que j'entreprends donc ce deuxième mandat à la présidence de la FPPE et que je vous représenterai avec une grande fierté.

Avant de vous souhaiter de belles vacances, j'aimerais ajouter que c'est avec grand plaisir que nous avons profité du Congrès pour souligner les 30 ans de la FPPE avec toutes les présidences qui s'y sont succédé. [La vidéo souvenir](#) est disponible sur notre site pour celles et ceux qui souhaitent mieux connaître l'histoire de notre Fédération.

*Je vous souhaite à toutes et tous de très belles vacances!*

### Dans ce numéro :

Mot de la présidente	1
Mot de la première vice-présidente	2
Mot de la vice présidente aux affaires financières	2
Derniers mots de Patrice Lemay	3
Derniers Mots de Jean-Marie Comeau	4
Plan de classification	4
Les grandes orientations	5
Photos	6

**NOUS prenons position**

- Pour une expertise et une crédibilité reconnues
- Pour les services aux EHDA
- Dans l'espace public
- Contre la décentralisation des services professionnels
- Contre la déprofessionnalisation
- Pour des services professionnels publics
- Pour une alliance renforcée avec les regroupements de parents
- Au sein de la CSQ et du SISP
- Pour attirer et retenir la relève syndicale
- Pour la défense des droits de nos membres
- En amont des changements

FPPE (CSQ) - CONGRÈS 2016

25, 26 et 27 mai 2016

## Sophie Massé,

Première vice-présidente au Bureau exécutif de la FPPE

### Prendre position !

**D**ans le prochain triennat, la FPPE poursuivra son travail de promotion de l'expertise des professionnelles et professionnels et de protection de conditions de travail. La FPPE souhaite donner une voix plus forte aux experts que vous êtes pour répondre aux objectifs de visibilité et de reconnaissance.

Dans un contexte où l'on constate un renouvellement important de nos membres en responsabilité syndicale, la FPPE devra également continuer de soutenir les syndicats dans l'exercice d'une vie démocratique toujours plus active. Le dialogue efficace entre les syndicats et la FPPE autour de la réalité du travail des membres ne pourra que renforcer l'action locale et fédérative.

Devant la réduction des budgets en éducation, les risques de décentralisation et de privatisation des services professionnels, il est clair pour moi que c'est en fédération... enrichie par la diversité des groupes qui la compose que nous pourrons le mieux défendre les services professionnels et les intérêts de l'ensemble des membres.

C'est avec plaisir que j'entame un deuxième mandat à l'exécutif de la FPPE et que je travaillerai avec les membres de l'exécutif à relever ces défis et à mettre en œuvre les orientations votées au Congrès.

## Lise Therrien,

Vice-présidente aux affaires financières

### Prête à relever les défis

**J**e joins deux femmes engagées et inspirantes à l'exécutif de notre fédération. Eh oui, pour la première fois, ce sera un exécutif féminin.

En suivi aux orientations votées lors du congrès, les défis ne manqueront pas. Assurer la mise en place des conclusions de la Commission sur le renouveau syndical, mettre en œuvre des actions pour mieux se rapprocher des membres que nous représentons, parce que la vie syndicale prend d'abord son sens dans les syndicats locaux, et bien sûr, gérer l'après-négociation, en constitue quelques exemples.

Le contexte sociopolitique dans lequel nous évoluons nous amène à être créatifs dans nos façons de faire, d'agir et de penser. Nous devons, tous ensemble, contrer les différentes attaques, notamment celles liées à la décentralisation afin de préserver notre système d'éducation publique et renforcer la contribution essentielle des professionnelles et professionnels.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que j'amorce ce mandat. Le travail sera exigeant, mais très dynamisant et je suis convaincue qu'ensemble, nous trouverons des moyens concrets de prendre position.



[Johanne Pomerleau](#)

Présidente

[Sophie Massé](#)

Vice-présidente

[Lise Therrien](#)

Vice-présidente aux affaires financières



**Patrice Lemay,**  
Vice-président aux affaires administratives

# DERNIERS MOTS

Lorsque j'ai écrit mon discours pour les élections au Bureau exécutif en 2006, il était trop long, j'ai dû en couper un bout. Je vais commencer avec ce bout-là :

*Lorsque j'étais en secondaire 4, j'ai participé à un échange étudiant. À la fin de voyage, une fille de notre groupe m'a remis une carte et c'était écrit :*

**« SI TU VEUX LA PAIX, TRAVAILLE POUR LA JUSTICE ».**

Elle m'avait très bien cerné parce que j'étais et je suis encore un farouche partisan de la paix.

Je savais déjà que je me dirigerais en informatique alors je ne voyais pas vraiment le rapport avec la justice. C'est resté comme ça jusqu'à ce que je commence à travailler et c'est là que cette phrase a pris tout son sens, mais dans l'autre sens parce que je me suis frotté très rapidement à des injustices.

Je devais sûrement avoir une flamme dans le fond des yeux à ce moment-là parce qu'il y a une « tête grise » qui m'a remarqué dans une assemblée et il m'a donné une petite poussée dans le dos et l'année suivante, je devenais délégué d'unité. Je n'avais pas encore 24 ans! Merci Marcel Landry.

Quand c'est venu le temps de fonder le syndicat en 1985, une autre « tête grise » m'a donné une autre petite poussée dans le dos pour que je me présente à la présidence du syndicat à 29 ans. Merci Mario Gauvreau.

21 ans plus tard en 2006, d'autres « têtes grises » m'ont donné une petite poussée dans le dos pour que je me présente à l'exécutif de la Fédération. Il faut dire que moi aussi, j'avais un peu la tête grise! Merci Serge Vallières, Pierre Jobin et Johanne Pomerleau.

La première chose qui est déboussolant en arrivant à la Fédération, c'est que tu deviens patron. C'est un dur réveil pour un militant syndical! La partie que j'ai le plus aimée dans cette fonction, c'était l'entrevue de sélection du personnel. Je recherchais toujours deux éléments : comment cette personne allait s'intégrer au groupe et s'il y avait une flamme qui brille dans le fond des yeux qui fait qu'une personne se passionne pour son travail. Ce n'est pas surprenant que sur les 13 personnes que j'ai engagées, il y avait 12 femmes!

J'ai eu des dossiers passionnants durant ces 10 années : l'action-mobilisation (avec Hélène D'Aoust, feu Carol Richard, Roger Tremblay, Louise Blanchet, Marc Dion), les affaires financières (avec André Cauchy, feu Daniel Valiquette, Jocelyne Dupras, Ginette Gagné, Marie-Sylvie Lafrance, Gaétan Côté), le comité d'application du régime de travail (avec l'ensemble des conseillères et conseillers syndicaux), l'éducation syndicale

(avec Claudie Lévesque, Michel Hébert, Julie Labonté, Josianne Lavoie, Valérie Dubé et Lucie Lépine), les statuts, oui, oui les statuts (avec Jean-Marie Comeau, Johanne Pomerleau, Steeve Loisel et Sylvie Pante), l'organisation des instances (avec Marie Fahmi et Nancie Lessard), le Comité organisateur du Congrès (avec Louise Blanchet, Roger Tremblay, feu Carol Richard, Marie-Noëlle Robidas, Michel Mayrand, Marie Fahmi, Josée Dargis, Gaétan Côté, Patrick Jeannotte, Nancie Lessard, Judith Perron, Lise Therrien, Dominic Di Stefano, Karine Lapierre et Félix Cauchy-Charest) et le Bureau exécutif (avec Diane Benoit, Jean Falardeau, Johanne Pomerleau, Sophie Massé et mon souffre-douleur, Jean-Marie Comeau!). J'ai eu surtout beaucoup de plaisir à travailler avec toutes ces personnes.

Un petit mot à celles et ceux qui n'ont pas encore la tête grise. Pour prendre votre place dans cette Fédération, vous n'avez besoin que d'une petite flamme au fond des yeux. Ne vous inquiétez pas, les « têtes grises » vont le voir et ils seront très heureuses et heureux de vous donner une petite poussée dans le dos pour vous passer le flambeau parce que vous êtes l'avenir de la Fédération.

Un dernier mot pour la toute première présidente de la Fédération, ma collègue et amie Johanne, en fait une petite chanson. J'ai cherché longtemps celle qui serait de circonstance. J'ai pensé à « *Train de vie, des cowboys fringants* », « *Reviens-moi*, de Sylvain Cossette ». Finalement, j'ai choisi celle de Robert Charlebois :

*Demain l'hiver, je m'en fous.  
Je m'en vais dans le sud, au soleil  
Me baigner dans la mer  
Et je penserai à vous  
En plantant mes orteils dans le sable doux,*

**Ce fut un plaisir et un  
honneur d'être à votre service.**

**Jean-Marie Comeau,**

Premier vice-président

## UN GRAND MERCI

J'ai eu l'immense privilège, premièrement de 1980 à 1986 et par la suite de 2000 à 2016, de faire partie de la famille syndicale de la FPPE, celle en devenir et celle d'aujourd'hui.

Il s'en passe des choses dans une famille, et la nôtre ne fait pas exception. Mais de tout ce que j'ai pu vivre avec les personnes que j'ai côtoyées dans le monde syndical, je me contenterai de vous partager trois éléments qui ont transformé cet engagement

en source de vie :

- ◆ Notre engagement concret en faveur de nos membres, nos consœurs et confrères des services professionnels. Il s'est nourri à la source de très nombreuses anecdotes ayant parsemé mon quotidien depuis 1980. Leurs présences, tant celle des personnes que des événements qui y sont liés, très sensibles dans les combats qui furent menés, ont soutenu mon engagement syndical pendant toutes ces années ;
- ◆ Tout au long de chacune des journées, les collègues des syndicats m'ont permis de vivre un soutien mutuel qui m'a redonné la vitalité et l'énergie nécessaire pour continuer le travail quand la flamme de l'engagement vacillait ;
- ◆ Des amitiés, qu'elles soient professionnelles ou syndicales, développées tout au long de ce parcours de vie ont été vraiment très nourrissantes. Au final, ce sont elles qui me permettent encore aujourd'hui de regarder la FPPE comme une famille.

C'est avec émotion que je termine aujourd'hui mon engagement actif dans notre Fédération. Le temps passe et il est temps pour moi de passer à une autre étape de vie. Mais on ne quitte jamais une famille comme la nôtre définitivement. Soyez certaines et certains que vous serez toujours présentes et présents dans ma vie. Je continuerai à vous suivre, même de plus loin, dans vos communications et je resterai un fidèle partisan de vos défis et de vos luttes à venir.

*Longue vie et avenir prospère à la FPPE et à ses membres!*

## Plans de classification : de bonnes nouvelles !

Dans la lettre datée du 25 avril dernier, je vous informais de la situation concernant les plans de classification. À la suite de la plainte contre le Conseil du trésor que nous avons déposée auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), nous avons appris récemment à la table de négociation que les plans de classification pour les CS francophone et anglophone seraient finalement mis à jour, tel qu'ils nous avaient été présentés dans leur version finale, en novembre 2015.

Nous avons tenté d'obtenir une poursuite des travaux pour pouvoir améliorer certains libellés et discuter des corps d'emplois pour lesquels nous avons eu une fin de non-recevoir, mais sans succès jusqu'à maintenant. Le nouveau plan de classification contiendra donc :

- ◆ Des modifications en lien avec la loi 21 pour les corps d'emplois concernés (autant le corps d'emplois membre d'un ordre professionnel que le corps d'emplois alternatif).
- ◆ Une nouvelle attribution caractéristique pour les conseillères et conseillers en rééducation qui tiendra compte de la possibilité d'avoir recours aux arts, à la musique ou autres moyens d'expression, ce qui nous permettra enfin d'avoir un corps d'emplois permettant clairement d'accueillir les musicothérapeutes.

Évidemment, il faut se rappeler que le plan de classification est un document patronal. Bien que nous puissions faire des recommandations, le dernier mot leur appartient. La partie patronale n'a pas retenu toutes nos suggestions et il reste des attributions qui auraient eu, selon nous, avantage à être rédigées différemment. Cela étant, la nouvelle version présente une amélioration intéressante par rapport au plan de classification actuel.

Pour ce qui est de la création des corps d'emplois de thérapeutes par l'art, comptable et archiviste, comme nous l'avons indiqué, nous faisons une nouvelle tentative par le biais d'une plainte en vertu du maintien de l'équité 2015. Pour les modifications à la description de tâche de conseillère et conseiller pédagogique, nous espérons que le comité mis en place pour discuter expressément de la situation de ce corps d'emplois nous permettra de revenir à la charge. Finalement, pour les orthopédagogues, tant et aussi longtemps que la partie patronale refuse d'en parler, nous devons continuer à revenir à la charge.

Vous serez mis au courant dès que la version à jour sera disponible.

## 16<sup>e</sup> Congrès de la FPPE

# Les grandes orientations

C'est sous le thème engagé et affirmatif « Nous prenons position » que s'est déroulé le 16<sup>e</sup> Congrès de la FPPE à Montréal le 26, 27 et 28 mai 2016.

Ce thème exprime la volonté de la FPPE de poursuivre et intensifier cette prise de position en faveur des services professionnels publics, pour les services aux élèves HDAA, contre la décentralisation, pour la défense des droits... et ce, dans l'espace public, devant nos décideuses et décideurs, dans le milieu de l'éducation et au sein de la Centrale.

Les 210 congressistes ont adopté plusieurs orientations regroupées sous quatre sous-thèmes :

**NOUS  
prenons  
position**

**Protéger les services professionnels publics en contexte de décentralisation et lutter contre la sous-traitance.**

- ◆ La FPPE et ses syndicats devront protéger les conditions de travail du personnel et agir sur l'organisation du travail, particulièrement dans un contexte de décentralisation et de changement de structures. L'expertise professionnelle spécifique au réseau public s'est développée au fil des années grâce à une vision globale des services. Cette expertise est précieuse et doit être reconnue.

**NOUS  
prenons  
position**

**Soutenir les syndicats affiliés dans la mise en œuvre du renouveau syndical.**

- ◆ Lors du dernier Congrès de la CSQ, les affiliés se sont engagés à revoir leurs pratiques dans une perspective de renouveau syndical. L'objectif étant de favoriser le rapprochement avec les membres et de renforcer l'action collective dont les syndicats sont les acteurs de premier plan. De plus, pour les syndicats, l'enjeu de la relève syndicale est préoccupant.

**NOUS  
prenons  
position**

**Documenter l'évolution du travail des membres pour contrer les problématiques de déprofessionnalisation et protéger les champs d'action spécifique au personnel**

- ◆ Depuis près d'une vingtaine d'années, le réseau public de l'éducation est appelé à se transformer au nom de la Nouvelle gestion publique par l'intégration de nouvelles normes et façons de faire issues du privé. À ce contexte, des compressions récurrentes et des politiques d'austérité s'ajoutent, malgré l'augmentation des besoins des élèves, jeunes et adultes. Ce contexte a un impact sur les conditions de travail et peut entraîner une forme de déprofessionnalisation. Mieux connaître les impacts des changements nous permettra de valoriser les professions et d'agir collectivement sur l'organisation du travail.

**NOUS  
prenons  
position**

**Positionner la FPPE comme une référence incontournable en éducation.**

- ◆ La FPPE est appelée de plus en plus à prendre position sur des sujets liés à l'éducation. Dans le cadre des représentations politiques et médiatiques, les représentantes et représentants de la Fédération doivent être en mesure de porter l'expertise des membres et de la faire rayonner. La FPPE doit également développer ses collaborations et ses alliances, et ce tant avec le milieu de la recherche qu'avec les associations mobilisées pour le réseau scolaire public.

Le Congrès a également adopté certaines orientations d'ordre plus général visant notamment les alliances.

Toutes ces orientations se traduiront en actions qui seront intégrées au plan d'action triennal qui sera adopté en novembre prochain à l'occasion de la tenue du 1er Conseil fédéral de ce nouveau triennat.

## La FPPE célèbre ses 30 ans



## Le 16<sup>e</sup> Congrès de la FPPE



**FPPE**

LA PASSERELLE  
Volume 27, numéro 3  
Juin 2016  
Publication de la Fédération des professionnelles  
et professionnels de l'éducation du Québec (CSQ)

*Siège social:*  
9405, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1L 6P3  
Téléphone: (514) 356-0505  
Télécopie : (514) 356-1324

*Coordination de l'information :*  
Johanne Pomerleau  
*Mise en page :*  
Marie Fahmi